

Guide pratique

Étape par étape

pour les aperçus des
besoins humanitaires,
les Plans de réponse
humanitaire et leurs
mises à jour

Cycle de programme humanitaire

Avril 2020

Introduction

Le présent document est un guide pratique, étape par étape, sur la manière d'organiser la collaboration entre les différentes parties prenantes pour la préparation d'une analyse intersectorielle des besoins, notamment l'Aperçu des besoins humanitaires (HNO), les plans de réponse et leurs mises à jour, comme le Plan de réponse humanitaire (HRP). Il doit être lu parallèlement aux modèles de HNO et de HRP.

Le document vient compléter le module de référence de l'IASC pour la mise en œuvre du [Cycle de programme humanitaire \(HPC\)](#) qui vise à garantir une réponse collective fondée sur des données d'observation et axée sur les résultats auxquelles contribuent les Clusters et les organisations¹. Il vise spécifiquement à relever la qualité et l'utilité de l'analyse des besoins en vue d'éclairer les décisions de réponse et d'appuyer la planification de réponses axées sur les résultats. Les étapes réaffirment la séquence de l'analyse et de la planification des besoins, l'analyse des besoins informant directement la prise de décision relative à la réponse, notamment la préparation de nouveaux plans et les réajustements de ceux déjà existants.

Aux deux stades de l'analyse et de la planification, il insiste sur les engagements pris au Sommet mondial sur l'action humanitaire et au Grand Bargain, tels que :

- L'analyse trans-sectorielle et complète des besoins ;
- L'analyse des risques et des vulnérabilités (notamment une analyse des risques d'exploitation et d'abus sexuels) ;
- Une analyse centrée sur les personnes ;
- L'intégration de la voix des personnes affectées et de leurs propres priorités (obligation de rendre compte aux personnes affectées) ;
- La localisation de la réponse ;
- La prise en considération des implications de l'analyse des risques et des vulnérabilités pour l'analyse des options de réponse ;

- Une contribution à l'identification et à la priorisation subséquentes des réponses aux besoins ; et
- La prise en considération systématique de la programmation des transferts d'espèces et d'autres modalités de réponse.

Cette approche et ces modèles s'appliquent aux documents des HNO et des HRP ainsi qu'au suivi plus fréquent de la situation et des besoins humanitaires tout au long de l'année, avec des réajustements ultérieurs éventuels du HRP. Par rapport aux documents des HNO et des HRP, le suivi des besoins et des résultats et les réajustements devraient représenter un processus plus léger et simplifié.

Le processus de production de l'analyse intersectorielle et l'assurance qu'il informe directement la planification de la réponse sont aussi importants que les documents indiquant les résultats finaux eux-mêmes : les HNO, les HRP ou les rapports de suivi. Les différentes parties prenantes devraient se retrouver pour convenir de la portée et de l'axe de l'analyse et partager leurs données et leur analyse autour de groupes de population, de zones géographiques et/ou de questions thématiques convenues. Chaque fois que possible, les informations concernant les réfugiés et leur contexte, leurs besoins, leurs vulnérabilités et leur situation distincts devraient être intégrées². Les décideurs à tous les niveaux doivent convenir des résultats de l'analyse des besoins pour passer aux étapes de planification suivantes, notamment la priorisation des conséquences humanitaires à prendre en compte et la revue des options de réponses, y compris les interventions en cours³.

À ce titre, le guide étape par étape ci-dessous et les modèles proposés devraient servir à guider les discussions et la recherche d'un consensus sur l'analyse, la planification et le suivi des besoins autant qu'ils offrent un aperçu des produits qui en résultent.

1 Module de référence HPC de l'IASC, Version 2 (2015), p.1.

2 Ce document et ces modèles ne portent pas préjudice à la Note conjointe OCHA-HCR sur les situations mixtes.

3 Dans les situations d'urgence, cela peut se faire sans attendre la finalisation d'un rapport écrit.

Étape 1

Convenir de la portée et de l'axe de l'analyse

Calendrier indicatif

Mars

Qu'il s'agisse de produire un nouvel HNO ou d'actualiser un HNO existant, commencez par l'analyse le plus tôt possible car elle conditionne toutes les actions ultérieures.

Qui est impliqué ?

Cette étape est commune aux deux stades de l'analyse des besoins et de la planification car elle nécessite l'engagement des parties prenantes chargées de la planification et de la programmation en sus des analystes. Des spécialistes en données et en informations, des spécialistes du domaine et des spécialistes culturels devraient être impliqués autant que possible⁴. La participation de planificateurs et de programmeurs est essentielle pour garantir que les résultats soient directement utilisables au stade de l'analyse des options de réponse, incluant des réajustements éventuels d'une réponse en cours par opposition à la réalisation d'une analyse générale risquant de ne pas répondre aux besoins cruciaux d'informations pour la planification.

Elle est dirigée par un groupe de coordination inter-clusters /intersectoriel, informée par les travaux du Groupe de travail de l'évaluation et de l'analyse (ou l'équivalent) et d'autres groupes de travail pertinents.

Les questions clés de l'analyse (action 1.1) doivent être approuvées par l'Équipe humanitaire pays (HCT).

1.1

Élaborez un cadre analytique et un plan conjoints, basés sur les questions essentielles nécessaires pour informer la planification et la prise de décision⁵

- Dans le contexte de la crise en cours, examinez ce qui est déjà connu des conséquences humanitaires pour les différents groupes et sous-groupes de population, les différentes zones géographiques et/ou les questions spécifiques. Prenez en considération les perspectives de la population affectée elle-même.
- Dressez conjointement l'inventaire des réalisations et des insuffisances des réponses qui sont ou ont été mises en œuvre, de la manière dont elles ont été mises en œuvre (moment, niveau de coordination entre les différentes réponses sectorielles, modalités, etc.) et de la manière dont elles ont influé sur les conséquences humanitaires.
- Compte tenu de ce qui est connu et de ce qui est déjà envisagé, le cas échéant, décidez pour quels groupes de population, quelles communautés/ municipalités, zones géographiques et/ou questions thématiques une mise à jour des informations sur leurs conséquences humanitaires, leurs vulnérabilités, leurs capacités et leurs risques⁶ est nécessaire pour confirmer si les réponses actuelles sont toujours pertinentes et quelles autres réponses pourraient être nécessaires.
- Décidez quels facteurs (causes immédiates, sous-jacentes, structurelles ou causes comportementales profondes), notamment la protection⁷, devraient être examinés pour comprendre leurs relations avec les conséquences humanitaires, les vulnérabilités et les risques (notamment les risques liés à l'exploitation et aux abus sexuels⁸) qui pourraient exacerber les conséquences humanitaires et inverser les acquis en développement. Notez que ces facteurs comprennent également

⁴ Veuillez vous référer à la [Boîte à outils](#) du Groupe de travail sur l'Assurance de l'utilité et de l'utilisation des données pour la réponse (EDAUR).

⁵ Veuillez vous référer au [Guide des évaluations rapides initiales multisectorielles \(MIRA\)](#) et au [Cadre des analyses intersectorielles conjointes](#) pour lesquels des méthodes et des guides sont encore en cours d'élaboration.

⁶ Veuillez vous référer au [Guide de préparation à la réponse aux urgences \(ERP\)](#).

⁷ Veuillez vous référer à la [Politique sur la protection dans le cadre de l'action humanitaire](#).

⁸ Veuillez vous référer à aux Normes opérationnelles minima sur la protection contre les actes d'exploitation et les abus sexuels –MOS-PSEA) de l'IASC.

les effets des réponses qui ont été mises en œuvre ou qui étaient planifiées mais sans avoir été mises en œuvre. Les spécialistes du domaine et les spécialistes culturels sont les mieux placés pour identifier ces facteurs.

- Efforcez-vous de vous assurer que la portée de l'analyse couvre aussi l'identification des besoins et des priorités du développement (développement économique, réduction de la pauvreté, capacités et infrastructures institutionnelles, bonne gouvernance, etc.) liés aux conséquences humanitaires et aux facteurs associés.

1.2

Identifiez les données, les indicateurs et les autres informations nécessaires pour répondre aux questions essentielles

- Quelles données, quels indicateurs et quelles autres informations doivent être spécifiquement actualisés et analysés pour les groupes de population, les zones géographiques et/ou les questions thématiques sélectionnés pour informer la prise de décision ?

1.3

Identifiez les sources des données, des informations et des indicateurs

- Quelles institutions (notamment les ministres et les autorités locales pertinents), quels organismes, clusters/secteurs possèdent des données, des indicateurs et des informations pouvant contribuer à la réponse aux questions essentielles (revue et analyse de données secondaires) ?
- Quelles informations sont disponibles pour l'engagement de la communauté et les processus de communication réciproque entre la population concernée et les acteurs humanitaires ?

1.4

Établissez un calendrier de livraison des résultats de l'analyse

- À quel moment les données existantes doivent-elles être examinées et analysées ?

1.5

Définissez et convenez des rôles et des responsabilités des organisations et des clusters/secteurs

- Qui traitera et consolidera les données, les indicateurs et les informations rassemblées auprès des institutions, des organismes et des clusters/ secteurs ainsi que de la population concernée ?
- Qui participera à l'analyse conjointe, y compris, quand cela est possible, la population concernée elle-même ?⁹

⁹ Il est conseillé que le groupe chargé de l'analyse conjointe soit composé d'au moins quatre ensembles de compétences : des spécialistes en gestion de l'information/données, des spécialistes sur le sujet et des spécialistes culturels pour donner un sens aux données dans le contexte spécifique. Leur rôle et leurs responsabilités à chaque niveau de l'analyse sont détaillés dans le [document du Grand Bargain sur les Outils de l'ÉDAUR](#).

Étape 2

Revue et analyse des données et des informations et identification des insuffisances

Calendrier indicatif

Mars - juillet

Qui est impliqué ?

Cette étape est dirigée par le Groupe de travail sur l'évaluation et l'analyse (ou l'équivalent), avec des informations émanant des clusters/ secteurs et du personnel chargé de la coordination des réfugiés du HCR, s'il y a lieu.

Le Groupe de coordination entre les clusters/ secteurs est responsable de l'analyse finale soumise à la HCT.

2.1

Passez en revue les données, les indicateurs et d'autres informations existant déjà, notamment les évaluations/données sur le développement¹⁰ répondant aux questions essentielles de l'analyse pour les groupes de population, les zones géographiques et/ou les questions thématiques sélectionnées et permettant des prévisions en matière de vulnérabilité et de risques

- Quelles sont la qualité (fiabilité) et l'opportunité des données, des indicateurs et d'autres informations qui existent déjà ?
- Quelle est la couverture des données, des indicateurs et d'autres informations qui existent déjà par rapport aux groupes de population, aux zones géographiques et/ou aux questions thématiques sélectionnés ?

2.2

Identifiez les insuffisances cruciales de données, d'indicateurs et d'autres informations

- Dans quelle mesure les insuffisances des données, des indicateurs et d'autres informations empêchent-elles de répondre aux questions essentielles ?
- Les insuffisances spécifiques à une question thématique, à un secteur/cluster spécifique s'étendent-elles à plusieurs secteurs/ clusters ou sont-elles transversales ?

2.3

Déterminez comment pallier les insuffisances cruciales de données et d'informations et prenez des mesures en conséquence

- Identifiez une collaboration possible entre secteurs/clusters/ organisations pour recueillir des données et des informations secondaires supplémentaires ou recueillir de nouvelles données (primaires), notamment auprès des populations concernées et des acteurs locaux.

¹⁰ Le Guide du PNUAD est consultable [ici](#). Veuillez vous référer à l'[Évaluation pour le relèvement et la consolidation de la paix \(RPBA\)](#), à l'[Évaluation des besoins post-catastrophe \(PDNA\)](#) et à l'[Analyse de pays \(CA\)](#) pour l'UNDAF.

- Vérifiez les ressources et le temps nécessaire pour compléter les données existantes et, si nécessaire, reportez la collecte de données primaires à un stade ultérieur (avec un plan concret y associé).

2.4

Effectuez une analyse intersectorielle des données, des indicateurs et d'autres informations disponibles pertinents

Référez-vous au modèle de HNO pour les détails sur ce qui doit être fait et comment.

- En suivant une approche d'analyse intersectorielle (voir modèle), combinez, recoupez, comparez et rapprochez les données et les informations selon le plan d'analyse pour répondre aux questions essentielles et identifier les facteurs associés (notamment les vulnérabilités, les capacités et les risques).
- Dans la mesure du possible, rapprochez-vous des communautés affectées pour valider ou recouper les résultats de l'analyse.
- Identifiez les indicateurs de suivi des changements de la situation humanitaire.

2.5

Rédigez les résultats provisoires de l'analyse

- Servez-vous du modèle de HNO comme guide de rédaction des résultats de l'analyse (voir le modèle).
- Une version abrégée peut être utilisée pour les mises à jour régulières du suivi.

Étape 3

Revue et approbation des résultats de l'analyse et des besoins de suivi

Calendrier indicatif

Juillet

Qui est impliqué ?

Cette étape est dirigée par le groupe de coordination inter-clusters /intersectoriel, informée par les travaux du Groupe de travail de l'évaluation et de l'analyse (ou l'équivalent).

Elle nécessite la participation des responsables de la planification et de la mise en œuvre des réponses ainsi que celle du HCT.

Le groupe de coordination entre les clusters/ secteurs est responsable de la présentation des résultats au HCT pour approbation.

3.1

Présenter les réponses aux questions essentielles à l'Équipe humanitaire pays (HCT) et rechercher son approbation et sa validation pour les groupes de population, les zones géographiques et/ou les questions thématiques sélectionnées

- Les conséquences humanitaires évaluées, les sous-groupes de population et les nombres et localisations estimés.
- Les facteurs associés à ces conséquences (immédiats, sous-jacents et chroniques/structurels), notamment les défis fondamentaux en matière de protection, les vulnérabilités, les insuffisances des capacités institutionnelles et les risques prévus.
- L'évolution anticipée de la situation et des conséquences humanitaires durant la période de planification.
- Les besoins qui en découlent pour les réponses humanitaires et/ ou pour le développement.

3.2

Présenter et rechercher l'approbation des besoins pour pallier aux insuffisances d'informations et suivre la situation et les conséquences humanitaires

- Précisez les insuffisances et les incertitudes avec l'analyse.
- Convenez d'un nombre limité de données, d'indicateurs et d'autres informations pour suivre et vérifier les changements anticipés, les hypothèses posées et devant être recueillies pour combler les insuffisances.
- Convenez des sources d'informations, de la fréquence du suivi et des responsabilités pour les données, les indicateurs et d'autres informations de suivi, notamment auprès de la population affectée elle-même.
- Convenez des modalités de maintien de la communication et obtenez des informations de la population affectée elle-même.

Étape 4

Sélection des conséquences humanitaires prioritaires auxquelles s'atteler

Calendrier indicatif

Juillet

Cela devrait être fait dès que les résultats finaux de l'analyse des besoins ont été approuvés par le HCT (si le délai est trop bref, un document formaté de HNO prêt à être publié peut être finalisé immédiatement après le début des préparations du HRP).

Référez-vous au modèle de HRP pour les détails sur ce qui doit être fait et comment.

Qui est impliqué ?

Cette étape est dirigée par le groupe de coordination inter-clusters /intersectoriel, informée par les résultats de l'analyse des besoins effectuée par le Groupe de travail de l'évaluation et de l'analyse (ou l'équivalent).

Elle nécessite la participation de décideurs responsables de la planification et de la mise en œuvre des réponses.

Un travail préliminaire peut être effectué par un Groupe de travail sur l'analyse de la réponse (ou l'équivalent) pour la revue ultérieure devant être effectuée par le groupe de coordination inter-clusters/intersectoriel.

Cette étape porte sur la priorisation de groupes ou de sous-groupes de population et de zones géographiques à cibler dans le HRP, sur la base de l'analyse de la sévérité des conséquences humanitaires, de l'ampleur (nombre estimé de personnes dans le besoin) et de l'évolution probable de la crise.

4.1

Passez en revue les résultats de l'analyse (à partir du HNO ou d'une mise à jour) et évaluez ses implications pour :

- Examiner la sévérité des besoins sur la base des conséquences humanitaires identifiées pour différents groupes ou sous-groupes de population.
- Considérer l'ampleur sur la base du nombre de personnes confrontées à différentes conséquences humanitaires, de leur sévérité et de leur localisation.
- Considérer l'évolution potentielle de la situation des différents groupes ou sous-groupes de population sur la base des causes identifiées (notamment les causes structurelles et profondes), de l'analyse et de la prévision des vulnérabilités.

4.2

Sur la base de ce qui précède, déterminez quels sous-groupes de population et les zones géographiques le HRP devrait prioriser en prenant en considération :

- Les problèmes fondamentaux de protection,
- Les conséquences mortelles,
- Le manque de capacités essentielles d'autosuffisance qui, en cas de non prise en compte, pourrait se transformer en menaces pour la survie,
- La pertinence de renforcer les moyens d'existence et la consolidation de la résilience face à des chocs dans l'avenir.

4.3

Décidez de la méthode d'établissement des coûts la plus appropriée pour le HRP

- Discutez de la nécessité/justification d'envisager une autre méthode d'établissement des coûts. Si tel est le cas, tenez compte des avantages et des inconvénients de chaque méthode décrite dans le guide.
- Demandez au HCT d'approuver la méthode d'établissement des coûts choisie.
- Déterminez des paramètres en fonction de la méthode choisie. À titre d'exemple, si elle est fondée sur des unités, choisissez les unités pour l'établissement des coûts et vérifiez-en le coût par unité, etc. Si elle est fondée sur les projets, convenez des informations nécessaires/souhaitables pour le chargement de projets, les champs à identifier dans le Module sur les projets, le processus de revue, etc.
- Informez les partenaires de leur rôle spécifique pour l'établissement des coûts.

Étape 5

Analyse des options de réponse et formulation d'objectifs stratégiques

Calendrier indicatif

Août - septembre

Qui est impliqué ?

Cette étape est dirigée par le groupe de coordination entre les clusters et les secteurs, informé (s'il y a lieu) par les travaux du Groupe de travail sur l'analyse de la réponse (ou l'équivalent).

Elle nécessite la participation de décideurs responsables de la planification et de la mise en œuvre des réponses.

Le groupe de coordination entre les clusters/secteurs est chargé de la présentation des objectifs stratégiques, du plan de réponse et des besoins de suivi au HCT pour approbation.

Référez-vous au modèle de HRP pour avoir des détails sur ce qui doit être fait et comment.

5.1

Identifiez et analysez les options de réponse

- Passez en revue les réalisations de l'action humanitaire concertée dans le cadre des HRP à ce jour ainsi que les leçons retenues.
- En utilisant l'analyse des besoins du HNO, identifiez les facteurs causant directement les conséquences humanitaires et les facteurs qui en sont des causes indirectes, notamment les causes profondes et structurelles. Identifiez en quoi l'analyse des causes peut renforcer l'interface entre les réponses humanitaires et en matière de développement. Les facteurs causant directement les conséquences humanitaires ou ayant un impact aggravant devraient informer les discussions sur les activités de réponse devant être initiées ou renforcées immédiatement ou devant recevoir des ressources adéquates à un stade ultérieur déterminé durant la période de mise en œuvre.
- Dans la mesure du possible, examinez et, si possible, cartographiez les réponses en cours et prévues (programmes humanitaires et de développement autant que possible).
- Recherchez proactivement et accordez une pleine considération aux propres points de vue et retours d'information sur la réponse émanant des personnes affectées.
- Déterminez si les réponses sont adéquates pour prendre en compte les conséquences humanitaires, leurs causes et les vulnérabilités et les risques des sous-groupes de population et des zones géographiques prioritaires. Examinez autant que possible la complémentarité de la réponse humanitaire et en matière de développement nécessaire face à la situation.
- Considérez l'importance d'une action précoce à mettre en œuvre sans état d'âme compte tenu de la prévision de l'évolution de la situation humanitaire,

- Adaptez les réponses existantes ou prévues ou définissez-en de nouvelles à inclure dans le HRP sur la base de tout ce qui précède.
- Envisagez des mesures anticipatives et une réponse précoce à mettre en œuvre sans état d'âme sur la base de la probabilité de matérialisation d'un risque afin d'en atténuer l'impact humanitaire.
- Examinez ou identifiez les besoins d'une planification de mesures d'urgence sur la base de l'analyse des risques.

5.2

Formulez des objectifs stratégiques et spécifiques¹¹

- Examinez quelles améliorations des conséquences humanitaires pour les personnes affectées prioritaires sont nécessaires et faisables par une action concertée devant être planifiée par le HRP.
- Combinez les sous-groupes de population et les zones géographiques prioritaires (action 4.1 ci-dessus) à l'analyse de la réponse (action 5.1 ci-dessus) afin de formuler ou adapter les objectifs stratégiques et spécifiques antérieurs décrivant les changements attendus et l'approche de la réponse.
- Formulez (ou ajustez) un nombre limité d'objectifs stratégiques et spécifiques « SMART » (spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents et assortis de délais).
- S'il y a lieu, identifiez quels objectifs stratégiques nécessitent des mesures complémentaires de la part des acteurs du développement ou contribuent à des « résultats collectifs » pouvant avoir déjà été articulés dans le cadre de l'effort de la relation humanitaire-développement.

11 Des conseils actualisés seront ajoutés dès qu'ils seront disponibles.

- Dans la formulation des objectifs, identifiez dans la mesure du possible la complémentarité potentielle entre les objectifs du HRP et le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement (PNUAD)¹², les Cadres stratégiques intégrés, le plan de développement national des gouvernements et/ou les plans stratégiques pertinents d'institutions financières et de donateurs bilatéraux pertinents.

5.3

Identifiez les indicateurs de suivi de la réalisation des objectifs stratégiques et spécifiques

- Définissez un nombre limité d'indicateurs mesurables devant permettre de suivre les progrès et évaluer la réalisation de chaque objectif stratégique. Comme les objectifs eux-mêmes, ces indicateurs stratégiques devraient être strictement limités au niveau des résultats.
- Convenez des rôles et des responsabilités, de la fréquence du suivi et des ressources nécessaires pour le suivi des objectifs stratégiques et spécifiques.

5.4

Définissez l'approche et les modalités de la réponse

- Identifiez quels secteurs et autres parties prenantes contribueront à la réalisation des différents objectifs stratégiques séparément ou ensemble.
- Indiquez comment différentes interventions sectorielles peuvent être liées afin de maximiser l'impact plutôt qu'être menées isolément les unes des autres.
- Sur la base de la preuve de la faisabilité et du bien-fondé de différentes options de réponse, déterminez le mix de réponses telles que les réponses en nature, sous forme de services et d'espèces.

12 Le Guide du PNUAD est consultable [ici](#).

Étape 6

Revue et approbation des objectifs stratégiques et des besoins de suivi

Calendrier indicatif

Septembre - octobre

6.1

Présenter et faire approuver par le HCT les objectifs et l'approche stratégiques

- La justification et les critères qui ont été utilisés pour prioriser des sous-groupes de population, des zones géographiques et un type de réponses sur la base des analyses des besoins et de la réponse.
- Les objectifs stratégiques et les résultats/changements souhaités attendus pour prendre en compte les conséquences humanitaires.
- Le cas échéant, les réponses identifiées pour une collaboration avec les acteurs du développement (s'il y a lieu) et une complémentarité avec les priorités de développement nationales.
- Ajustements des besoins de planification d'urgence.

6.2

Présenter et faire approuver par le HC/HCT le suivi de la réponse et les indicateurs de redevabilité

- Convenez d'un nombre limité d'indicateurs de suivi pour vérifier les progrès réalisés par rapport aux changements souhaités des résultats, de l'évaluation et de la responsabilité humanitaires.
- Convenir de sources d'informations, de la périodicité et des responsabilités des indicateurs de suivi, notamment auprès de la population affectée elle-même en vous servant de mécanismes de rétroaction/feedback.

Étape 7

Formulez les activités et estimez le coût du plan de réponse

Calendrier indicatif

Octobre - novembre

7.1

Les clusters/secteurs identifient les objectifs nécessaires pour réaliser les objectifs stratégiques et spécifiques et les indicateurs connexes du HRP

- Guidés par le groupe de coordination des clusters, les clusters/secteurs formulent les activités nécessaires : quoi, où et pour quelles personnes dans le besoin (directement liées aux conséquences humanitaires prioritaires et formulent les objectifs stratégiques et spécifiques).
- Spécifiez, autant que possible, qui doit mettre en œuvre quelles activités. Indiquez aussi clairement que possible qui est responsable de quelles actions et où.

7.2

Soumettre et examiner minutieusement les projets

- S'il a été décidé d'établir le coût/soumission de projets, les organisations devraient soumettre leurs projets sur <https://projects.hpc.tools>
- Lors de la soumission de projets, assurez-vous de sélectionner des programmes avec zones de responsabilités spécifiques (AoR) (Protection de l'enfance, Violence sexiste, Logement, Terres et propriété, Lutte anti-mines) sur une liste déroulante des clusters/secteurs et cochez les programmes AoR intégrés de plusieurs secteurs. Si l'option n'est pas disponible, demandez à OCHA de la rendre disponible.
- Les coordonnateurs de clusters doivent examiner et scruter minutieusement les projets contribuant à la réalisation des objectifs stratégiques et spécifiques de manière complémentaire et synergique.

7.3

Estimez le coût de la réponse

- À l'aide du guide d'établissement des coûts approuvé par l'IASC, calculez le coût total de la réponse sur la base des estimations des clusters/secteurs et d'autres parties prenantes (le cas échéant) en fonction de leurs contributions respectives et des modalités de la réponse.

7.4

Finalisez la rédaction du plan de réponse provisoire

- Servez-vous du modèle de HRP comme guide pour la rédaction du plan de réponse humanitaire.
- Produisez une version abrégée du document pour le suivi de la réponse et les ajustements plus légers qui pourraient s'avérer nécessaire tout au long de la période de mise en œuvre.

Glossaire

LIMITES/ÉTABLISSEMENT DE LIMITES

Voir aussi priorisation

Les limites d'un HRP sont représentées par les groupes ou les sous-groupes de population, les zones géographiques et les calendriers devant recevoir en priorité la réponse humanitaire durant la période de planification (annuelle ou pluriannuelle) du HRP. Les limites sont définies par la priorisation des conséquences humanitaires identifiées dans le HNO et auxquelles il sera répondu dans le HRP.

RESULTATS COLLECTIFS

Les résultats collectifs sont les résultats ou les changements souhaités être obtenus suite à une réponse conjointe par les acteurs humanitaires, du développement et, selon le cas, de la paix. La recherche de résultats collectifs est essentielle pour l'approche de la Nouvelle manière de travailler entre les acteurs humanitaires et de développement.

Un résultat collectif peut être décrit comme étant un résultat concret et mesurable que les acteurs humanitaires, du développement et autrement pertinents souhaitent atteindre conjointement sur une période de 3 à 5 ans pour réduire les besoins, les risques et les vulnérabilités des personnes et renforcer leur résilience.

Si des résultats collectifs ont été convenus dans le pays, les Objectifs stratégiques du HRP doivent représenter et lier la contribution humanitaire aux résultats collectifs (le cas échéant).

Si des résultats collectifs n'ont pas encore été convenus mais que le HRP est en cours d'élaboration ou finalisé, les résultats collectifs (voir définition ci-dessous) peuvent être informés par les objectifs des plans de développement existants, tels que le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et d'autres plans.

DECIDEURS

Dans le cycle des programmes humanitaires, les décideurs sont les suivants :

- Les directions et les membres des clusters qui décident conjointement de la portée de l'analyse, des conséquences humanitaires et des besoins de suivi du HNO ainsi que des objectifs stratégiques et spécifiques, de l'approche de la réponse et des besoins de suivi et de responsabilité du HRP ;
- Le Coordonnateur résident/humanitaire (RC/HC) et les Responsables d'agences de l'Équipe humanitaire pays (HCT) qui approuvent les résultats essentiels du HNO (portée de l'analyse, conséquences humanitaire, besoins de suivi) et du HRP (objectifs stratégiques et spécifiques prioritaires, approche de la réponse, besoins de suivi et de responsabilité).

HANDICAP

Sur la base de la Convention inter-organisations sur l'inclusion des handicaps dans le HPC, les personnes handicapées relative aux droits des personnes handicapées et du Guide sont « *des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles et sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres* ». Ainsi appréhendé, le handicap n'est pas synonyme de « *déficience* ». Le handicap est le résultat d'une interaction entre une personne présentant une déficience et les obstacles dans leur environnement qui empêchent leur inclusion et leur participation pleines et effectives dans la société.

www.humanitarianresponse.info/en/programme-cycle/space/document/guidance-strengthening-disability-inclusion-humanitarian-response

L'INTÉGRATION DU GENRE

L'intégration d'une perspective de genre est le processus d'évaluation des implications pour les femmes et les hommes de toute action planifiée, y compris la législation, les politiques ou les programmes, dans tout domaine et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie visant à faire des préoccupations et des expériences des femmes et des hommes une partie intégrante de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et des programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociales, afin que les femmes et les hommes en bénéficient également et que les inégalités ne se maintiennent pas. L'objectif ultime de l'intégration est de parvenir à l'égalité entre les sexes.

www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/1_Gender%20in%20Humanitarian%20Programme%20Cycle%20Guidance.pdf

CONSÉQUENCES HUMANITAIRES

Les conséquences humanitaires sont les effets des tensions et des chocs de la vie et des moyens d'existence des personnes affectées et leur résilience à des événements néfastes futurs. Elles se manifestent par des dommages sur la santé et les conditions physiques et mentales des personnes, leur capacité à assurer leurs besoins et leurs dépenses essentiels de survie et d'entretien et leur capacité à résister à des tensions et des chocs à l'avenir.

Les conséquences humanitaires illustrent l'impact de la crise sur les personnes (voir ci-dessous la définition du terme « Impact »). Voir aussi ci-dessous les définitions sur les conséquences pour le bien-être physique et mental, les conséquences pour le niveau de vie et la résilience.

LIEN HUMANITAIRE- DEVELOPPEMENT-PAIX (« TRIPLE LIEN »)

Le triple lien renvoie aux efforts entrepris pour renforcer le rapport entre l'aide humanitaire et au développement en priorisant les besoins et les vulnérabilités de ceux qui sont laissés encore davantage de côté par les progrès du développement, notamment les enfants et les jeunes désavantagés. Tout en contribuant aux résultats collectifs, l'action humanitaire reste guidée par les principes humanitaires et axée sur ses objectifs de sauver des vies en allégeant les souffrances et en maintenant la dignité humaine durant et après la crise. Il s'agit de répondre aux situations d'urgence de manière à renforcer les capacités et les systèmes existants; de mettre en œuvre les programmes de développement sur la base d'une évaluation des risques commune consolidant la résilience et réduisant le risque pour les communautés en renforçant les systèmes de services sociaux les plus exposés aux chocs et aux tensions (conflits, catastrophes, changement climatique et autres situations d'urgence causés par l'homme); d'être bien préparé aux risques résiduels par des plans d'urgence, des approvisionnements prépositionnés, le recrutement d'intervenants, etc. ; d'assurer la convergence de différents programmes sectoriels dans des zones géographiques pour les populations les plus vulnérables et dotées des plus faibles capacités.

RÉSULTATS HUMANITAIRES

Les résultats humanitaires sont les améliorations souhaitées de la vie, des moyens d'existence et de la résilience des personnes prenant en compte les conséquences humanitaires des tensions et des chocs.

OBJECTIF HUMANITAIRE SPÉCIFIQUE

Un objectif humanitaire spécifique représente les résultats ou les changements intermédiaires pour les personnes ciblées ; produits par la réponse humanitaire projetée pendant la période de planification d'un HRP.

Il s'agit de l'expression tangible, réaliste et mesurable d'un résultat souhaité (quoi ?), limité dans le temps (pour quand ?) et dans l'espace (où ?), mesuré à l'aide d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs et qui auraient dû être réalisés par des intervenants qualifiés (qui ?) pour satisfaire un besoin déterminé (pourquoi ?).

Les objectifs humanitaires spécifiques sont formulés pour chaque objectif stratégique et sont plus concrets et plus spécifiques quant à la manière dont l'objectif stratégique doit être réalisé. À l'instar des objectifs stratégiques (voir définition ci-dessous), la plupart des objectifs spécifiques sont intersectoriels le cas échéant.

NB : La définition sera adaptée, si nécessaire, en fonction de la formulation finale du Groupe du Cycle de programme humanitaire (HPC).

OBJECTIF HUMANITAIRE STRATÉGIQUE

Un objectif humanitaire stratégique est axé sur les résultats. À ce titre, il représente des résultats ou des changements limités dans le temps et mesurables pour les personnes ciblées et produits par la réponse humanitaire.

Un objectif stratégique est le résultat final à court-moyen terme des réalisations de la réponse humanitaire. La portée d'un objectif stratégique est donc prédéfinie et délimitée par la réponse humanitaire projetée.

La plupart des objectifs stratégiques humanitaires sont intersectoriels et nécessitent des réalisations de réponse combinées émanant de plusieurs clusters. Un objectif stratégique est atteint par la réalisation de plusieurs objectifs spécifiques (voir définition ci-dessus).

NB : La définition sera adaptée, si nécessaire, en fonction de la formulation finale du Groupe du Cycle de programme humanitaire (HPC).

IMPACT (DE LA CRISE)

Dans le cadre du cycle de programme humanitaire, « impact » signifie les effets primaires de l'événement/choc sur la population, les systèmes et les services dans la zone affectée.

L'impact sur les personnes peut signifier des pertes et des dommages pour les avoirs et le capital, des déplacements, des actes de violence, des problèmes pour la mobilité et les moyens d'existence, etc. Ces situations entraînent différentes conséquences humanitaires (voir définition ci-dessus).

L'impact sur les systèmes et les services peut causer des dommages aux infrastructures ou aux moyens de communication, des perturbations de la cohésion sociale, des marchés, des prix, des services, etc.

L'impact sur l'accès humanitaire renvoie à la capacité de dispenser une assistance humanitaire effective sans restriction ou limitations. Il implique une compréhension des obstacles ou des défis pour les personnes dans le besoin dans l'accès aux acteurs humanitaires et pour les acteurs humanitaires dans l'accès aux personnes dans le besoin et d'autres contraintes physiques.

Cette liste n'est pas exhaustive et peut être complétée le cas échéant. La compréhension de l'impact permet d'estimer le nombre de personnes affectées, selon la définition du Guide d'appui aux profils humanitaires de l'IASC de 2016.

JOINT INTERSECTORAL NEEDS ANALYSIS

L'analyse intersectorielle conjointe des besoins est la combinaison de plusieurs données et informations sectorielles et transversales sur les personnes, les zones géographiques et les durées pour parvenir à une compréhension commune des besoins recoupés auxquels les personnes sont confrontées et des causes de ces besoins.

Tous les clusters et autres acteurs pertinents (ex : le HCR dans les contextes de réfugiés, les acteurs nationaux et locaux comme les ONG, etc.) doivent participer à l'analyse intersectorielle conjointe des besoins.

CADRE D'ANALYSE INTERSECTORIELLE CONJOINTE (JIAF)

Le Cadre d'analyse intersectorielle conjointe (JIAF) comprend des processus, des méthodes et des outils structurés combinant de nombreuses données et informations sectorielles et transversales sur les personnes, les zones géographiques et les durées pour procéder à l'analyse intersectorielle conjointe.

Des protocoles, des indicateurs et des seuils sont en cours d'élaboration pour mettre en œuvre le JIAF et devraient être disponibles pour la fin de l'année 2019.

ANALYSE DE REPONSE INTERSECTORIELLE CONJOINTE

L'analyse intersectorielle conjointe de la réponse est un processus coordonné qui priorise les conséquences humanitaires pouvant être incluses dans la réponse en termes de faisabilité et de pertinence. Elle détermine également la manière dont la réponse doit être menée à l'aide de différentes modalités de réponse telles qu'en espèces/nature, conditionnelle/inconditionnelle, etc. sectorielle et multisectorielle, pour répondre aux conséquences humanitaires prioritaires.

Tous les clusters et autres acteurs pertinents (comme le HCR dans les contextes de réfugiés, les acteurs nationaux et locaux comme les ONG, etc.) devraient participer à l'analyse intersectorielle conjointe de la réponse.

CONSÉQUENCES POUR LE BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET MENTAL

Les conséquences pour le bien-être physique et mental sont les conséquences humanitaires ayant un effet direct sur l'intégrité et/ou la dignité mentale et physique des personnes à court terme (dans un délai de six mois) tout en reconnaissant qu'elles ont également des effets à plus long terme. Il s'agit sans s'y limiter :

- de la mort et des blessures
- de la morbidité (maladies infectieuses et chroniques)
- de la malnutrition (aiguë et chronique)
- du handicap physique et mental, affectant la capacité des personnes à se déplacer, communiquer, apprendre, etc., comme les troubles dus au handicap et à la tension post-traumatique
- des violations des droits de l'homme comme les détentions arbitraires, la violence ciblée, les exécutions.

Si les conséquences vitales, physiques et mentales sont, par définition, graves (voir définition de la Sévérité), l'urgence de la réponse peut être différente en fonction du calendrier de leur effet (survie à court terme par opposition à survie à plus long terme) et de leur degré d'irréversibilité en l'absence de réponse.

CONSÉQUENCES POUR LE NIVEAU DE VIE

Les conséquences pour le niveau de vie sont les conséquences humanitaires qui ont un effet direct sur la capacité des personnes à poursuivre leurs activités productives et sociales habituelles et à satisfaire leurs besoins fondamentaux de manière autonome. Elles se manifestent selon différents types de déficit et l'utilisation de différents mécanismes d'adaptation pour couvrir leurs besoins fondamentaux d'autonomie (voir définition de l'autosuffisance) tels que :

- Les vivres
- Les revenus
- Les avoirs productifs (ex : terres, animaux, outils, boutiques, etc.)
- L'accès à des services de base comme les soins de santé, l'eau, l'assainissement, un abri, l'éducation
- L'accès à une assistance formelle et informelle
- L'accès à des documents juridiques
- L'accès aux marchés, etc.
- La capacité de la population affectée à couvrir ses besoins fondamentaux comme les biens et services essentiels tels que l'eau, un abri, des vivres, des soins de santé, l'éducation, une protection, etc. Les besoins fondamentaux peuvent varier d'un contexte à un autre et sont contextuellement définis. Le niveau de vie est mesuré par l'appréciation de l'accessibilité, de la disponibilité, de la qualité, de l'utilisation et de la connaissance des biens et services essentiels.

MONITORING (SUIVI)

Dans le cadre du cycle de programme humanitaire, le monitoring (suivi) est la surveillance combinée des changements du contexte, de la situation et des conséquences humanitaires, des réalisations de la réponse humanitaire et des insuffisances restantes.

Le monitoring est fondé sur quelques indicateurs quantitatifs et qualitatifs sélectionnés, identifiés durant la préparation du HNO et du HRP, tels que la fréquence, le rôle et les responsabilités des clusters et d'autres parties prenantes dans la collecte et l'analyse des différentes données combinées. Il doit également partir de mécanismes de suivi existants autant que possible et prendre pleinement en compte la perspective et les commentaires de la population affectée.

Tous les clusters et autres acteurs pertinents (ex : le HCR dans les contextes de réfugiés, les ONG locales, etc.) devraient participer à la conception du cadre de suivi et à sa mise en œuvre.

Un Guide est consultable [ici](#).

**PERSONNES
AFFECTÉES**

Les personnes affectées sont toutes celles dont la vie et les moyens d'existence ont été directement impactés à la suite de chocs ou de tensions.

**PERSONNES
COUVERTES**

Les personnes couvertes sont le sous-ensemble de personnes ayant reçu un type donné d'assistance dans un délai donné.

L'estimation du nombre de personnes couvertes découle du suivi de la réponse humanitaire.

Un affinement de cette définition est en cours d'élaboration et devrait être disponible en fin 2019 début 2020.

**PERSONNES DANS
LE BESOIN (PIN)**

Les personnes dans le besoin (PIN) sont celles dont le bien-être et le niveau de vie sont menacés ou perturbés et qui ne peuvent pas retrouver leurs conditions de vie habituelle avec leurs moyens habituels de manière opportune sans une assistance supplémentaire. Plus spécifiquement, les personnes dans le besoin sont celles qui souffrent des conséquences humanitaires identifiées durant l'analyse intersectorielle conjointe.

L'estimation du nombre de personnes dans le besoin doit être ventilée par les groupes, les sous-groupes de population et les zones géographiques pertinents.

Un affinement de la méthode d'estimation du nombre de personnes dans le besoin est en cours d'élaboration dans le cadre du Cadre d'analyse intersectorielle conjointe (JIAF) et devrait être disponible pour la fin de l'année 2019.

**PERSONNES
BÉNÉFICIAIRES**

Les personnes touchées sont celles qui ont reçu une forme d'assistance à un moment donné.

L'estimation du nombre de personnes touchées découle du suivi de la réponse.

Un affinement de cette définition est en cours d'élaboration et devrait être disponible en fin 2019 début 2020.

**PERSONNES
CIBLÉES**

Sur la base du [Guide de l'IASC de 2016](#), les personnes ciblées sont le nombre de personnes dans le besoin que les acteurs humanitaires ciblent ou prévoient d'assister.

GROUPE ET SOUS-GROUPE DE POPULATION

Les groupes de population sont les catégories habituelles de personnes définies par une ou plusieurs caractéristiques comme leur statut eu égard au déplacement (ex : personnes déplacées internes, réfugiés, migrants économiques, communautés d'accueil, communautés résidentes autres que d'accueil, etc.), leur type de moyens d'existence (ex : cultivateurs, pasteurs, commerçants, fonctionnaires, etc.), leurs caractéristiques sociodémographiques (ex : foyers dirigés par des femmes, familles étendues, mineurs non-accompagnés, etc.), leur condition physique ou physiologique (ex: handicapée, enceinte et allaitante, etc.), leur appartenance ethnique, leurs capacités physiques, etc.

Si les groupes de population partagent globalement des vulnérabilités, des capacités, des risques similaires et sont confrontés à des conséquences humanitaires globalement similaires en termes de tensions et de chocs, il y a généralement des différences au sein de chaque groupe qui donnent lieu à différents types et différents niveaux de sévérité des conséquences humanitaires. Ces variations reflètent la diversité des vulnérabilités, des capacités et des risques au sein de chaque groupe de population.

L'analyse intersectorielle conjointe des besoins devrait examiner ces différences afin d'identifier les conséquences humanitaires spécifiques à chaque sous-groupe pertinent de la population

PRIORISATION

La priorisation dans le contexte du cycle de programme humanitaire est la sélection des conséquences humanitaires les plus importantes, identifiées dans le HNO, à prendre en compte dans le calendrier de la planification (annuelle ou pluriannuelle). Elle est fondée sur le type de conséquences humanitaires (pour la vie, les moyens d'existence, la résilience), leur sévérité et leur calendrier (immédiat, à moyen et à plus long terme).

La priorisation des conséquences humanitaires à prendre en compte définit les groupes et sous-groupes de population, les zones géographiques et le calendrier de la réponse humanitaire à dispenser dans le cadre du HRP.

La priorisation est la première étape de l'analyse de la réponse du HRP (voir définition de l'analyse de la réponse conjointe ci-dessus).

Quand les conséquences humanitaires ont été priorisées, les étapes suivantes de l'analyse de la réponse portent sur la faisabilité et la pertinence des différentes options de modalité de la réponse.

RÉSILIENCE

Les conséquences pour la résilience dans le cadre du cycle d programme humanitaire sont les conséquences humanitaires qui reflètent la capacité des personnes à résister aux tensions et chocs futurs à court et à plus long terme.

Les capacités de résilience et les causes y associées sont analysées notamment dans le cadre du lien entre l'humanitaire, le développement et la paix et pour informer la planification conjointe des acteurs de l'humanitaire, du développement et de la paix, selon le cas.

**AUTOSUFFISANCE OU
AUTONOMIE**

L'autosuffisance ou autonomie est la capacité des personnes à assurer leur survie, leurs besoins de production et sociaux fondamentaux par leurs propres moyens, sans avoir recours à des mécanismes d'adaptation négatifs ou irréversibles.

**SÉVÉRITÉ DES
BESOINS**

La sévérité des besoins est définie par le type de conséquences humanitaires pour les personnes, notamment le degré de nuisance pour leur vie et leurs moyens d'existence. Elle est fondée sur l'analyse combinée des effets sur la survie et la capacité de satisfaire les besoins et les coûts essentiels ainsi que des facteurs à l'origine de ces effets (aigus et chroniques).

Une méthode d'analyse de la sévérité des besoins est en cours d'élaboration dans le cadre du Cadre conjoint d'analyse intersectorielle (JIAF). Différentes méthodes peuvent être employées entre-temps.

**ABUS
SEXUELS**

L'intrusion physique réelle ou menaçante de nature sexuelle, de force ou en vertu de conditions d'inégalité ou de coercition.

**EXPLOITATION
SEXUELLE**

Tout abus réel ou toute tentative d'abus d'une situation de vulnérabilité, de déséquilibre de pouvoir ou de confiance à des fins sexuelles, notamment mais sans limiter, le fait de profiter monétairement, socialement ou politiquement de l'exploitation sexuelle d'autrui.

**VULNÉRABILITÉ/
GROUPES
VULNÉRABLES**

Les groupes vulnérables sont les personnes qui présentent des caractéristiques qui les rendent plus susceptibles de souffrir des conséquences négatives de chocs ou de tensions, comme leur âge, leur sexe, leurs capacités physiques et mentales, leur statut en termes de déplacements, leur type de moyens d'existence, leur appartenance à un groupe religieux, ethnique, de caste ou politique, vivant dans certaines zones, etc.

Les groupes vulnérables sont lésés par le choc ou la tension et souffrent de conséquences humanitaires s'ils ne peuvent pas faire face (par eux-mêmes ou grâce à l'assistance qu'ils reçoivent).

Annexe :

Matrice

La présente annexe est un document de sans préjudice des mandats, des politiques ou des cadres de responsabilité existants, notamment la Note conjointe OCHA- HCR sur les situations mixtes.

Responsables

Ceux qui œuvrent à l'achèvement de l'étape/action.

Redevables

Ceux devant finalement rendre compte de l'achèvement correct et complet d'une tâche, ceux qui assurent les prérequis de la tâche à réaliser et ceux qui délèguent le travail aux responsables. La personne/le groupe responsable doit signer (approuver) le travail de la personne/du groupe responsable.

Consultés

Ceux dont la contribution et les avis sont sollicités pour informer l'achèvement des étapes/actions.

Informés

Ceux qui sont tenus au courant des progrès, souvent seulement à l'achèvement de la tâche ou de la réalisation et avec lesquels il n'y a qu'une communication unilatérale.

Note : Souvent la personne/le groupe devant rendre compte d'une tâche ou d'une réalisation peut aussi être responsable de son achèvement. Hormis cette exception, il est recommandé que chaque rôle ne soit chargé que d'un type de participation dans l'étape ou l'activité.

Principales parties prenantes dans le processus du HNO et du HRP

Coordonnateur humanitaire et Équipe humanitaire pays (HC/HCT) – le groupe de hauts responsables (Directeurs pays, Représentants pays, etc.) et le dirigeant senior désigné pour la réponse, agissant en tant que président, prenant les décisions stratégiques concernant la réponse globale.

Organisation ou agence d'exécution (membre d'un cluster/ secteur) – les organisations nationales et internationales mettant en œuvre les activités du programme humanitaire qui ont été choisies pour participer à l'Approche Clusters/Secteurs du IASC dans un contexte donné.

Groupe de coordination entre les clusters/secteurs (ICCG/ ISCG) – le groupe de coordonnateurs des clusters/secteurs du IASC (désignés par les agences cheffes de file et co-cheffes de file) prenant ensemble les décisions, avec un représentant d'OCHA agissant en tant que président.

Coordonnateurs d'agences cheffes de file ou co-cheffes de file de clusters/secteurs (Coordonnateurs de Clusters/Secteurs) – l'agence désignée, approuvée par l'Equipe Humanitaire Pays (ou autre groupe de direction humanitaire multilatérale ou équivalent local), dirigeant la coordination dans un domaine d'activité particulier (Santé, WASH, Abris, etc.) et représenté par un Coordonnateur de clusters/secteurs désigné.

Groupes de travail techniques – le groupe d'experts techniques dans l'évaluation et l'analyse, couvrant les domaines cruciaux d'activités, constitués par (et avec l'approbation du) Groupe de coordination entre les clusters/secteurs. Ces groupes peuvent être : un groupe de travail chargé de l'évaluation et de l'analyse, un groupe de travail chargé de la gestion des informations ou l'équivalent (essentiellement pour le HNO) et un groupe chargé de l'analyse de la réponse ou l'équivalent (essentiellement pour le HRP).¹³

¹³ Les analystes du développement et le personnel du programme devraient également être inclus dans les groupes de travail techniques, s'il y a lieu, afin d'encourager la cohérence et les synergies au niveau du 'Nexus'.

Étape 1

Convenir de la portée et de l'axe d'analyse

| ÉTAPES | ACTIONS | MEMBRES DES CLUSTERS/SECTEURS | GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES | ICCG/ISCG | HC/ HCT |
|--------|--|---|--|---|--|
| 1.0 | Convenir de la portée et de l'axe d'analyse | Consultés pour apporter des contributions sur la portée et l'axe d'analyse conjointe pour le HNO (ou une mise à jour) sur la base de questions essentielles auxquelles répondre pour informer les décisions relatives à la planification | Responsables de l'élaboration du plan d'analyse conjointe pour le HNO (ou une mise à jour) et des questions essentielles | Responsables de la définition de la portée et de l'axe du plan d'analyse conjointe pour le HNO (ou une mise à jour) et des questions essentielles | Imputables de l'approbation de la portée et de l'axe du plan d'analyse conjointe pour le HNO (ou une mise à jour) et des questions essentielles |
| 1.1 | Élaborer un cadre analytique et un plan conjoints, basés sur les questions essentielles nécessaires pour informer la planification et la prise de décisions | Consultés pour suggérer les questions essentielles auxquelles devra répondre le Groupe de travail chargé de l'évaluation et de l'analyse (ou l'équivalent) | Responsables et imputables de la formulation du plan d'analyse conjointe | Informés du plan d'analyse conjointe | Imputables de l'assurance que la planification des opérations soit basée sur les résultats du plan d'analyse conjointe |
| 1.2 | Identifier les données, les indicateurs et les autres informations nécessaires pour répondre aux questions essentielles | Consultés pour suggérer des données et des indicateurs pour répondre aux questions essentielles | Responsables et imputables en ce qui concerne les données, indicateurs et autres informations finales pour répondre aux questions | Responsables et imputables de la revue des données, des indicateurs et autres informations nécessaires. Informés des indicateurs finaux sélectionnés pour appuyer l'identification d'insuffisances de données supplémentaires et le suivi à un stade ultérieur | Informés du processus de plaidoyer possible |
| 1.3 | Identifier les sources des données, des informations et des indicateurs | Consultés pour suggérer des sources de données, d'indicateurs et d'informations | Responsables et imputables de la finalisation des sources de données, d'informations et d'indicateurs | Responsables de la recommandation de sources de données, d'informations et d'indicateurs | Imputables de l'approbation des sources recommandées de données, d'informations et d'indicateurs |
| 1.4 | Établir un calendrier de livraison des résultats de l'analyse | Informés du calendrier de restitution des résultats de l'analyse | Consultés pour l'établissement du calendrier spécifique des clusters/secteurs conformément aux délais du HC/HCT | Responsables du calendrier de restitution des résultats de l'analyse | Imputables de l'approbation du calendrier approuvé par l'ICCG/ISCG pour la restitution des résultats de l'analyse |
| 1.5 | Définir et convenir des rôles et des responsabilités des organisations et des clusters/secteurs | Consultés sur la définition de leur rôle et de leurs responsabilités Responsables et imputables de l'exécution du rôle et des responsabilités des clusters/secteurs | Responsables et imputables de la définition du rôle et des responsabilités des agences et | Responsables de l'approbation du rôle et des responsabilités des agences et des clusters/secteurs | Responsables du réalignment du rôle et des responsabilités des clusters. |

Étape 2

Revue et analyse des données et informations, et identification des insuffisances

| ÉTAPES | ACTIONS | MEMBRES DES CLUSTERS/SECTEURS | GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES | ICCG/ISCG | HC/ HCT |
|--------|---|---|---|---|--|
| 2.0 | Passer en revue et analyser les données et informations, et identifier les insuffisances | Responsables et imputables pour contribuer à combler des insuffisances de données et d'informations | Responsables de la revue des données existantes et de l'identification des insuffisances | Responsables et imputables de la revue et de l'approbation des résultats de l'analyse intersectorielle | Informés des conclusions pour le plaidoyer et la prise de décision |
| 2.1 | Passer en revue les données, les indicateurs et d'autres informations, notamment les évaluations/données sur le développement répondant aux questions essentielles de l'analyse pour les groupes de population, les zones géographiques et/ou les questions thématiques sélectionnées et permettant des prévisions en matière de vulnérabilité et de risques | Responsables et imputables du partage des données, des indicateurs et d'autres informations disponibles pour l'analyse | Responsables de la revue des données, des indicateurs et d'autres informations disponibles | Informés de la revue des données pour vérification et approbation | - |
| 2.2 | Identifier les insuffisances cruciales de données, d'indicateurs et d'autres informations | Informés des insuffisances cruciales | Responsables de l'identification des insuffisances | Informés des insuffisances cruciales de données, d'indicateurs et d'autres informations | Responsables du plaidoyer auprès des agences/clusters pour pallier les insuffisances identifiées de données et d'informations |
| 2.3 | Déterminer comment pallier les insuffisances cruciales de données et d'informations et prendre des mesures en conséquence | Responsables et imputables de pallier les insuffisances cruciales des clusters/secteurs | Responsables de pallier les insuffisances cruciales extérieures aux clusters/secteurs | Responsables du plaidoyer auprès du HC/HCT pour la prise en compte des insuffisances d'informations | Imputables de pallier les insuffisances cruciales de données et d'informations |
| 2.4 | Effectuer une analyse intersectorielle conjointe des données, des indicateurs et d'autres informations disponibles pertinentes | Responsables des contributions à l'analyse intersectorielle conjointe | Responsables et imputables de l'analyse intersectorielle conjointe | Responsables et imputables de la revue et de l'approbation des résultats de l'analyse intersectorielle conjointe | - |
| 2.5 | Rédiger les résultats provisoires de l'analyse | Consultés sur le projet d'analyse intersectorielle | Responsables de la rédaction des résultats de l'analyse intersectorielle et du projet de HNO | Responsables et imputables de la revue et de l'approbation du projet de HNO | Responsables et imputables de la revue, de l'approbation et de la publication du HNO final |

Étape 3

Revue et validation des résultats de l'analyse et des besoins de suivi

| ÉTAPES | ACTIONS | MEMBRES DES CLUSTERS/SECTEURS | GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES | ICCG/ISCG | HC/ HCT |
|--------|--|---|--|--|---|
| 3.0 | Passer en revue et valider les résultats de l'analyse et les besoins de suivi | Consultés sur les besoins de suivi, les rôles et les responsabilités | Responsables de l'identification des besoins de suivi intersectoriels | Responsables de la présentation des résultats de l'analyse au HC/HCT et de la recherche de leur validation Responsables de l'approbation des besoins de suivi, des rôles et des responsabilités | Imputables de la validation des résultats de l'analyse intersectorielle et du HNO final Imputables de l'approbation des besoins de suivi, des rôles et des responsabilités |
| 3.1 | Présenter les réponses aux questions essentielles à l'Équipe humanitaire pays (HCT) et rechercher son approbation et sa validation pour les groupes de population, les zones géographiques et/ou les questions thématiques sélectionnés | Informés de l'approbation du HC/HCT | Informés de l'approbation du HC/HCT | Responsables de la présentation des résultats de l'analyse au HC/HCT et de la recherche de son approbation | Imputables de l'approbation des résultats et du projet d'analyse intersectorielle et du projet |
| 3.2 | Présenter et rechercher un accord sur la manière de combler les insuffisances d'informations et suivre la situation et les conséquences humanitaires | Consultés sur les besoins de suivi, les rôles et les responsabilités | Responsables de l'identification des besoins de suivi | Responsables d'un accord sur les besoins de suivi Responsables de l'approbation des rôles et des responsabilités pour le suivi | Imputables d'un accord sur les besoins de suivi et les rôles et responsabilités pour le suivi |

Étape 4

Sélection des conséquences humanitaires prioritaires auxquelles s'atteler

| ÉTAPES | ACTIONS | MEMBRES DES CLUSTERS/SECTEURS | GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES | ICCG/ISCG | HC/ HCT |
|--------|---|---|---|---|--|
| 4.0 | Sélection des conséquences humanitaires prioritaires auxquelles s'atteler | Consultés sur les groupes/sous-groupes de population et les zones géographiques à prioriser Consultés sur la méthode d'établissement des coûts | Responsables de la revue des résultats du HNO, de la proposition de groupes/sous-groupes de population et de zones géographiques à prioriser et de la proposition de méthodes d'établissement des coûts | Responsables de l'approbation de groupes/sous-groupes de population et de zones géographiques à prioriser et de la soumission au HC/HCT pour approbation Responsables de l'approbation de la méthode d'établissement des coûts | Imputables de l'approbation des groupes/sous-groupes de population et des zones géographiques prioritaires sur la base desquels des objectifs stratégiques seront formulés Imputables de la méthode d'établissement des coûts choisie |
| 4.1 | Passer en revue les résultats de l'analyse (à partir du HNO ou d'une mise à jour) et évaluer ses implications | Responsables de la revue des résultats de l'analyse des besoins (axée sur les secteurs) (effectuée à l'étape 2.4 par des analystes des clusters, revue ici par le personnel de programmation des clusters) | Responsables de la revue des résultats de l'analyse des besoins (intersectoriels) (effectuée à l'étape 2.4 par le Groupe de travail chargé de l'évaluation et de l'analyse, revue ici par le Groupe chargé de l'analyse de la réponse) | - | - |
| 4.2 | Sur la base de ce qui précède, déterminer quels sous-groupes de population et zones géographiques le HRP devrait prioriser | Consultés sur les groupes/sous-groupes de population et les zones géographiques à prioriser | Responsables de la proposition de groupes/sous-groupes de population et de zones géographiques à prioriser | Responsables de l'approbation des groupes/sous-groupes de population et des zones géographiques à prioriser | Imputables de l'approbation des groupes/sous-groupes de population et des zones géographiques prioritaires |
| 4.3 | Décider de la méthode d'établissement des coûts la plus appropriée pour le HRP | Consultés sur la méthode d'établissement des coûts pour le HRP | Informés de la méthode d'établissement des coûts | Responsables de l'approbation de la méthode d'établissement des coûts | Imputables de la méthode d'établissement des coûts convenue |

Étape 5

Analyse des options de réponse et formulation d'objectifs stratégiques

| ÉTAPES | ACTIONS | MEMBRES DES CLUSTERS/SECTEURS | GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES | ICCG/ISCG | HC/ HCT |
|--------|--|---|--|---|---|
| 5.0 | Analyser les options de réponse et formuler des objectifs stratégiques | Consultés sur les options de réponse, les objectifs stratégiques et spécifiques, les indicateurs de suivi, l'approche et les modalités de la réponse | Responsables de l'analyse des options de réponse et de la suggestion d'options de réponse, d'objectifs stratégiques et spécifiques, d'indicateurs de suivi et d'approche et de modalités de réponse | Responsables de la revue et de l'approbation des options de réponse, des objectifs stratégiques et spécifiques, des indicateurs de suivi, et de l'approche et des modalités de la réponse et de leur présentation au HC/HCT pour approbation | Imputables de la revue/ approbation des objectifs stratégiques et des approches de réponses proposées, en particulier, dans la mesure où ils impliquent un changement dans la coordination et dans la pratique de la réponse |
| 5.1 | Identifier et analyser les options de réponse | Consultés sur les options de réponse | Responsables de l'analyse, de la suggestion et de l'approbation des options de réponse | Responsables et imputables de la revue des options de réponse | - |
| 5.2 | Formuler des objectifs stratégiques et spécifiques¹⁴ | Consultés sur les objectifs stratégiques et spécifiques proposés | Responsables de la proposition d'objectifs stratégiques et spécifiques | Responsables de la revue et de l'approbation des objectifs stratégiques et spécifiques | Imputables de la revue des objectifs proposés et de l'approbation de la formulation finale |
| 5.3 | Identifier les indicateurs de suivi de la réalisation des objectifs stratégiques et spécifiques | Consultés sur les indicateurs de suivi | Responsables de la proposition d'indicateurs de résultats pour le suivi des objectifs | Responsables et imputables de la revue et de l'approbation d'indicateurs de résultats pour le suivi des objectifs | Responsables de l'assurance de la conformité des indicateurs approuvés avec les objectifs stratégiques fixés |
| 5.4 | Définir l'approche et les modalités de la réponse | Consultés sur l'approche et les modalités de la réponse | Responsables et imputables de la proposition de l'approche et des modalités de la réponse | Responsables de la revue de l'approche et des modalités de la réponse | Responsables et imputables de l'assurance de la conformité de l'approche et des modalités de la réponse proposée avec la stratégie opérationnelle globale |

14 Cette formulation devrait informer la Stratégie de protection de la HCT ; voir également les modèles de HNO et de HRP.

Étape 6

Revue et approbation des objectifs stratégiques et des besoins de suivi

| ÉTAPES | ACTIONS | MEMBRES DES CLUSTERS/SECTEURS | GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES | ICCG/ISCG | HC/ HCT |
|--------|--|--|---|--|---|
| 6.0 | Revoir et approuver les objectifs stratégiques et les besoins de suivi | Consultés sur les objectifs stratégiques, les besoins de suivi, les rôles et les responsabilités finaux | Responsables de l'identification des besoins de suivi, des rôles et des responsabilités | Responsables de la présentation au HC/HCT des objectifs stratégiques et de la recherche son approbation, ainsi que de l'assurance que le processus de planification interne des clusters soit inscrit dans la portée de ces objectifs Responsables de la revue des besoins de suivi, des rôles et des responsabilités | Imputables de l'approbation des objectifs stratégiques, de l'approche de la réponse et des besoins de suivi, des rôles et des responsabilités finaux |
| 6.1 | Présenter à l'EHPls objectifs stratégiques et l'approche et rechercher son approbation | Consultés sur les objectifs stratégiques et l'approche finaux | Responsables de la proposition d'objectifs stratégiques et de l'approche finaux | Responsables de la revue et de l'approbation des objectifs stratégiques et de l'approche finaux | Imputables de l'approbation des objectifs stratégiques et de l'approche |
| 6.2 | Présenter au HC/HCT les indicateurs de suivi et de responsabilité de la réponse et rechercher son approbation | Consultés sur les besoins de suivi, les rôles et les responsabilités de la réponse | Responsables de l'identification des besoins de suivi et de responsabilité de la réponse | Responsables de l'approbation des besoins de suivi de la réponse Responsables de l'approbation des rôles et des responsabilités dans le suivi | Imputables de l'approbation des besoins de suivi, des rôles et des responsabilités pour le suivi de la réponse |

Étape 7

Formulation des activités, estimation des coûts et finalisation de la réponse

| ÉTAPES | ACTIONS | COORDONNATEUR DE CLUSTERS | CLUSTER MEMBERS | GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUES | ICCG/ISCG | HC/ HCT |
|--------|--|--|--|--|--|---|
| 7.0 | Formuler les activités, estimer les coûts et finaliser le plan de réponse | Responsable et imputables de l'élaboration des objectifs et des activités sectoriels soutenant les objectifs stratégiques, en particulier le total des besoins financiers | Responsables et imputables de l'élaboration et du téléchargement des projets en tant qu'agence chef de file des clusters | Consultés sur les activités des clusters/secteurs alignées sur les objectifs stratégiques et spécifiques des activités Responsables de la rédaction du HRP, en particulier des sections sur la réponse intersectorielle | Informés des activités/projets des clusters/secteurs Responsables de la revue et de la finalisation du projet de HRP Informés du coût estimatif | Imputable de la revue et de l'approbation du projet de HRP et de coûts totaux réalistes. Après le HRP et, en particulier en tant qu'agence chef de file du secteur, le HC/ HCT est imputable de l'assurance d'un soutien adéquat à la mise en œuvre de la réponse conformément au HRP (en particulier quand des changements sont nécessaires dans les schémas de la réponse en cours) |
| 7.1 | Les clusters/secteurs identifient les objectifs des clusters nécessaires pour réaliser les objectifs stratégiques et spécifiques du HRP et les indicateurs associés | Responsable et imputable de l'élaboration des objectifs et des activités sectoriels soutenant les objectifs stratégiques | - | Consultés sur les activités des clusters/secteurs pour s'assurer de l'alignement sur les objectifs stratégiques et spécifiques/approches de réponse multisectorielles/coordonnées, si nécessaire | Informés des activités/projets des clusters/ secteurs Responsables de l'assurance que les activités soient bien articulées dans le cadre d'approches de réponse coordonnées/multisectorielles | - |
| 7.2 | Télécharger et examiner minutieusement les projets | (ou comités de revue, quand ils existent): Responsable et imputable de l'examen minutieux des projets conformément aux paramètres convenus du HRP et des clusters et en évaluant la capacité de mise en œuvre de chaque organisation. | Responsables et imputables de l'élaboration et du téléchargement de projets pouvant réalistement être mis en œuvre, conformément aux objectifs stratégiques/ spécifiques et aux dispositions des clusters associées pour y répondre | Informés des projets minutieusement examinés et téléchargés | Informés des projets minutieusement examinés et téléchargés Responsables de l'assurance de la cohérence intersectorielle des projets minutieusement examinés par les clusters (ex : duplication entre les clusters) | - |

| ÉTAPES | ACTIONS | CLUSTER COORDINATOR | CLUSTER MEMBERS | GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES | ICCG/ISCG | HC/ HCT |
|--------|--|---|---|--|--|---|
| 7.3 | Estimer le coût de la réponse | Responsable et imputable de l'indication d'estimations totales des coûts par cluster, soit par l'estimation des coûts des activités priorisées des clusters, soit par la consolidation des coûts de tous les projets | Responsables et imputables de l'estimation du coût de leurs projets en indiquant une décomposition du budget et en prenant en considération leur capacité de mise en œuvre | Informés du coût pour les clusters/ secteurs des activités/projets | Responsables de l'assurance que les coûts totaux pour les clusters/secteurs des activités/projets puissent être réalistement mis en œuvre | Imputables de la revue et de l'approbation des besoins financiers consolidés |
| 7.4 | Finaliser la rédaction du projet de plan de réponse | Responsable de la rédaction/ finalisation du plan de réponse sectoriel Consulté sur la rédaction du HRP Informé de l'approbation du HC/HCT | - | Responsables de l'assurance que les projets de plans sectoriels soient adéquatement liés au HRP | Responsables de la revue et de la finalisation du projet de HRP et de la recherche de l'approbation du HC/HCT | Imputables de la revue et de l'approbation du HRP final et de coûts totaux réalistes |